

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14.10.2025

5²L0~

ID: 007-210703419-20251003-61_77_8-DE

Conseillers en exercice: 23

Présents:12

Votants: 17

OBJET:

Tableau des emplois et des effectifs : mise à jour

> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-068

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL Du 03 Octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

<u>Présents</u>: MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, BELLENGER Jacques, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, MEHL Didier, HEMMACHE Martine.

<u>Excusés</u>: MM. LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann, SEVENIER-ALIVON Annick, AULNER Roselyne,

<u>Procurations</u>: MM CLEMENT Pierre à ROTGER Patrick, CROS Isabelle à EYRAUD Anne-Marie, VALCKE Sylviane à DUBOIS Sylvie, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier, FANTINI Sébastien à VIGNE Christophe <u>Absents non excusés</u>: MM. TAULEMESSE Karine, DUSSOL Roxane,

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame la Maire expose qu'un certain nombre de modifications sont intervenues dans les quotités de temps de travail de plusieurs agents, impliquant un réajustement des services effectués notamment au service éducation en lien avec les objectifs du Projet Educatif de Territoire 2025-2028.

En conséquence, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité afin de prendre en compte ces modifications ainsi que les évolutions réglementaires, les avancements de grade, l'occupation de postes déclarés vacants, ainsi que les mutations, retraite et autres départs.

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1994 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de la loi n°84-53 du 26 février 1984 modifiée,

Vu le décret n°2016-596 relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la FPT et le décret n°2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la FPT, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR),

Vu le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant certaines dispositions générales et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires territoriaux de catégorie C et B (à compter du 1^{er} janvier 2017),

Vu les délibérations n° 2022-02 du 29 janvier 2022, n° 2022-70 du 23 septembre 2022, n° 2022-88 du 9 décembre 2022, et n°2023-17 du 11 mars 2023 concernant le tableau des emplois des agents communaux titulaires/stagiaires (à temps complet et à temps non complet),

Considérant la nécessité de mettre à jour en fonction des délibérations visées ci-dessus le tableau des emplois de la collectivité afin de prendre en compte les modifications réglementaires, les avancements de grade, l'occupation de postes déclarés vacants, ainsi que les mutations, retraite et autres départs ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14.10.2025

ID: 007-210703419-20251003-61_77_8-DE

DECIDE:

1/ D'APPROUVER le tableau des emplois permanents (agents titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale) à temps complet, à compter du 03 octobre 2025 comme suit :

	Quotité de temps	Emplois	Emplois	Emplois
	de travail	ouverts	pourvus	vacants
Filière administrative				
Adjoint administratif	35/35	4	4	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	35/35	0	0	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	35/35	2	2	0
Rédacteur	35/35	1	1	0
Attaché	35/35	1	1	0
Attaché principal	35/35	1	1	0
Filière technique				
Adjoint technique	35/35	6	5	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	35/35	0	0	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	35/35	1	1	0
Agent de maîtrise	35/35	0	0	0
Technicien principal de 1ère classe	35/35	1	1	0
Ingénieur territorial	35/35	1	1	0
Filière Animation				
Animateur principal 1ère classe	35/35	1	1	0
TOTAL		19	18	01

2/ D'APPROUVER le tableau des emplois permanents (agents titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale) à temps non complet, à compter du 03 octobre 2025 comme suit:

	Quotité de temps de travail	Emplois ouverts	Emplois pourvus	Emplois vacants
Filière administrative				
Adjoint administratif principal de 1ère classe		0	0	0
Filière technique				
Adjoint technique	28/35	3	3	0
Adjoint technique	19/35	1	1	0
Adjoint technique	27/35	1	1	0
Adjoint technique	30/35	1	1	0
Adjoint technique	31/35	1	1	0
Adjoint technique	26/35	1	1	0
Adjoint technique	15/35	2	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe		3	3	0
Adjoint technique principal de 1ère classe		1	1	0
Filière Animation				
Animateur territorial / Adjoint d'animation	30/35	1	0	1
Filière culturelle				
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques		1	1	0
Responsable de la médiathèque		1	1	0
Filière sanitaire et sociale				
ATSEM principal de 2ème classe		1	1	0
ATSEM principal de 1ère classe		1	1	0
Filière police municipale				
Brigadier-chef principal de police municipale		1	1	0
TOTAL		20	18	02

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025 Publié le 14.10.2025

ID: 007-210703419-20251003-61_77_8-DE

3/ DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme A VILLENEUVE DE BERG Le 03 octobre 2025

Sylvie DUBOIS Maire de Villeneuve de Berg

